



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 5 février 2018

## Invitation presse

### Lutte contre la fraude aux prestations sociales

**Merci de tenir cette information confidentielle jusqu'à mardi 6 février 9h30**

Le CODAF (comité opérationnel départemental de lutte contre la fraude) composé de représentants des services de l'État, du département et des organismes locaux de protection sociale (CGSS, Pôle emploi, Caf, etc.), a pour mission d'assurer la coordination entre les différents acteurs engagés dans la lutte contre la fraude, particulièrement déstructurante pour l'économie locale et pour la cohésion sociale.

Lors du dernier comité, il a été mis l'accent sur la nécessité de contrôler les transports sanitaires occasionnels qui exercent une activité nouvelle suite aux récentes évolutions de la loi en matière de transport particulier de personnes.

Trois contrôles ont déjà été menés dans les arrondissements nord et sud.

Mardi 6 février, se tiendra un contrôle qui rassemblera:

- L'ARS (compétence sur les véhicules sanitaires légers et les ambulances)
- La DEAL (transport)
- La CGSS (qui effectue les conventionnements pour ce type de contrôles)
- La DIECCTE (travail dissimulé)
- l'URSSAF
- La DDSP (SD - unité administrative et FMU)

**La presse est invitée à participer à cette opération de contrôle du CODAF, mardi 6 février 2018 qui se déroulera aux abords de la Meynard entre 6h30 - 9h30.**

**Merci de tenir cette information confidentielle jusqu'à mardi 6 février 9h30**

**Contacts réservés aux médias :**

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972